

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

22 AVRIL 2009 (SÉANCE D'AJOURNEMENT)*

Le 22 avril 2009, la session du 15 avril 2009 du conseil de la MRC de Témiscamingue se continue, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, à 19 h 00 (7 h 00 pm).

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Paul Coulombe	, maire d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	, maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
Monsieur Kim Gauthier	, maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière,	maire de Guérin
Madame Marie Lefebvre	, mairesse de Kipawa
Monsieur Gérald Charron	, maire de Laforce
Monsieur Réjean Paquin	, maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
Monsieur Luc Bergeron	, maire suppléant de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	, maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec
Monsieur Maurice Rivard	, maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRC
Monsieur Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
Monsieur Gérard Pétrin	, maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	, maire de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Normand Roy	, maire de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette	, maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel	, maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de Belleterre
et préfet de la MRC

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Madame Mireille Bourque, agente de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

Tous les membres du conseil sont présents et assistent à la réunion. Les membres du conseil renoncent à l'avis prévu à l'article 156 du Code municipal et acceptent de discuter de chacun des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

04-09-162

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

04-09-163

L'organisation scolaire du secteur Est – 2010-2011.

M. Jean-Claude Bergeron, président et M. Éric Larivière, directeur général de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue sont présents à la rencontre.

La Commission scolaire est un organisme régional qui doit prendre des décisions pour les élèves et la clientèle scolaire parfois difficile pour le milieu.

- La Commission scolaire est en consultation sur l'organisation scolaire du secteur Est due à la baisse de la clientèle scolaire dans les écoles de ce secteur. La diminution de la clientèle occasionne une recherche constante de solutions et de nouveaux concepts.

Le gouvernement a toujours appuyé financièrement le maintien des petites écoles selon les modèles établis.

Ce modèle en cause exige un minimum de 6 élèves afin de bénéficier d'un financement. Un groupe non reconnu (inférieur à 6 élèves) occasionne un déficit de 100 000 \$ à la Commission scolaire.

La diminution de la clientèle est présente partout sur le territoire. La Commission scolaire est à la limite de viabilité du modèle actuel partout sur le territoire.

Actuellement, de 6 à 10 groupes sont à risques pour le financement.

La population du secteur Est a été consultée selon différents scénarios depuis le début de l'année. Entre autres Moffet propose le maintien de son école en récupérant la clientèle de Latulipe-et-Gaboury; un des scénarios proposés par la Commission scolaire est de fermer 2 écoles primaires dans le secteur.

Le conseil des commissaires doit prendre une décision d'ici le 30 juin 2009 (déclaration d'intention).

Par la suite, la loi prévoit une consultation du milieu afin de s'assurer de répondre aux réalités.

À chaque année, la Commission scolaire doit adopter un plan triennal concernant les écoles.

- Pour l'instant le secteur Nord est stable; la Commission scolaire avisera le milieu en cas de problématique;

- Concernant l'exode des élèves du secteur Sud vers North Bay, il existe un comité formé sur cette problématique à l'école Gilbert-Théberge à Témiscaming. Le comité d'école travaille entre autres sur le sentiment d'appartenance des élèves, la réussite scolaire et l'identification d'un créneau de distinction. Ce problème en est un de communauté et dépasse l'école uniquement.

La Commission scolaire s'assure de la qualité des services aux élèves; elle est ouverte à évaluer un plan d'action que le milieu pourrait soumettre à cet effet.

M. Barette suggère que les 2 commissions scolaires à Témiscaming se rencontrent sur les problématiques et l'échange de services spécialisés.

04-09-164

Projet Internet haute vitesse en milieu rural au Témiscamingue.

Le « comité MRCT – IHV » est toujours en action concernant le choix d'un projet suite au projet pilote de Laverlochère, à présenter au MAMROT dans le cadre du Programme communautés rurales branchées – 24 M\$.

Le dossier est en développement et en attente du Plan d'affaires des 2 promoteurs (Communication-Témiscamingue et Télébec). Une décision dans ce dossier est reportée à une prochaine session. Dès que le comité aura complété son travail, la recommandation du comité sur le choix d'un promoteur sera transmise aux municipalités.

04-09-165

Gestion des matières résiduelles/Projet de valorisation énergétique des matières résiduelles.

Suivi concernant le « Plan correctif » adopté par le conseil des maires le 21 janvier 2009 et déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le 26 janvier 2009 concernant le maintien des dépôts en tranchée au-delà de l'échéancier réglementaire du 19 janvier 2009.

Valorisation des déchets dans la MRCT

La direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a été informée le 25 mars 2009 de la décision du conseil des maires du 18 mars 2009 en regard de la valorisation des déchets, en partenariat avec des entreprises locales.

Faits saillants et objectifs de la démarche entreprise avec le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, M. Daniel Bernard

A) Mise en situation

Depuis l'automne 2007, dans le but de se conformer à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, la MRC de Témiscamingue a investi 1 110 300 \$ pour la collecte sélective des matières résiduelles (4 camions) ainsi que l'aménagement d'un Écocentre. Pour les citoyens et les entreprises, leur part s'élève à 1 555 000 \$ pour l'achat des bacs.

La MRC de Témiscamingue compte 16 dépôts en tranchée (DET) dont la fermeture était prévue le 19 janvier 2009. Étant donné la conjoncture économique difficile, la MRCT a demandé un délai! La fermeture des DET impliquerait l'aménagement d'un centre de transbordement estimé à 1 050 700 \$; de plus, le coût de transport et de disposition des déchets au LET de Rouyn-Noranda serait de 840 640 \$ par année.

Actuellement, les frais de fonctionnement annuels du service à la MRC sont de 850 000 \$; le transport et la disposition des matières recyclées chez Sani-Tri à Rouyn-Noranda coûtent 207 000 \$ pour l'année 2009.

Le conseil des maires a donc choisi et demandé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de collaborer avec le milieu pour mettre en place une solution durable axée sur la valorisation chez nous de nos matières recyclées et de nos déchets. Consciente des délais opérationnels, la MRCT maintiendra dans l'intervalle que le nombre de dépôts en tranchée indispensable au bon fonctionnement de notre collecte sélective; ces DET pourront être améliorés si nécessaire selon des critères raisonnables de sécurité et de salubrité.

B) Objectif

La MRC de Témiscamingue produit annuellement 1 600 tonnes de matières recyclées et 8 000 tonnes de déchets.

La MRC souhaite que toutes ces matières résiduelles soient valorisées à 100 % c'est-à-dire que l'enfouissement dans les DET ou LET soit réduit à Ø, dans le plus bref délai; elle souhaite également que les prochains investissements en cette matière s'inscrivent en développement durable.

C) Partenaires de la MRC de Témiscamingue

L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec a pour mission « dans une perspective de développement durable, de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de nouvelle technologie pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités au bénéfice de l'ensemble de tous les citoyens des régions du Québec ».

Fabrication Écoflamme inc. est une entreprise témiscamiennne œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables, spécialisée dans la conversion de la biomasse forestière en énergie – exemples : chauffage (granule de bois), électricité, etc.

Municipalité de Béarn

Dans le cadre de son Plan de développement et de diversification, la municipalité de Béarn s'est donnée un Plan d'action comprenant un volet particulier sur la bioénergie (chauffage de serres de production de plants, d'immeubles publics, etc.).

Abattoir de Fugèreville

Le projet pour l'abattage de bœuf est à l'étape du Plan d'affaires. Le promoteur privé, M. Guy Robert, a déjà interpellé la municipalité et la MRCT sur le concept d'un biodigesteur (chaleur, énergie, compost).

D) Les opportunités – produits et services

L'Agence de l'efficacité énergétique est maître d'œuvre de la recherche et du développement nécessaire pour atteindre nos objectifs communs de valorisation.

Écoflamme pour sa production de granules, s'intéresse au carton et peut-être même au papier de nos matières recyclées.

La municipalité de Béarn pourrait utiliser nos déchets pour ajouter à la biomasse et alimenter ses bouilloires (incinérateurs de déchets), selon des technologies à importer (Autriche par exemple) et à adapter.

L'abattoir de Fugèreville doit gérer ses déchets d'abattage, les animaux morts, fumier, etc.

E) Plan de financement

Dans son budget 2009-2010 rendu public le 19 mars 2009, le gouvernement du Québec a annoncé entre autres un « Programme d'immobilisations de 500 M\$ pour l'installation d'équipements de production de bioénergie. (Faire du Québec un leader mondial des énergies propres et de l'environnement). »

La MRC de Témiscamingue a déjà fixé à 90 % l'aide financière gouvernementale requise.

F) Suivi

Le projet, à sa phase préliminaire, est présenté début avril par l'entremise du député à l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, dans le but d'en établir la faisabilité. Il s'agit d'un « projet pilote », en partenariat, ayant pour caractéristique la ruralité et le développement durable, sur mesure et exportable ayant pour objectif la valorisation des matières résiduelles au Témiscamingue.

Présentation du projet :

M. Claude Brisson, président et M. Arnaud Warolin, vice-président d'Écoflamme sont présents au conseil des maires afin de préciser davantage le projet.

Il s'agit d'un projet de valorisation énergétique. Le projet consiste plus précisément à produire des bûches énergétiques destinées aux industriels avec nos matières résiduelles et nos matières recyclables. À long terme, le projet pourrait maximiser la valorisation via le tri et le traitement des matières recyclables séparément.

Ce projet a l'avantage de nécessiter peu d'investissements (entre 3 M\$ et 5 M\$) et pourrait se concrétiser dans un délai de 6 mois. Le projet permettrait la création de 4 à 5 emplois. C'est un projet adapté aux faibles volumes de matières.

Avant de concrétiser le projet, une démarche de validation du procédé est nécessaire, entre autres la caractérisation des déchets. Le procédé existe au Canada, en Allemagne et aux États-Unis, mais n'a jamais été expérimenté au Québec.

Le délai requis pour réaliser l'étude de validation est estimé à un mois et les coûts de l'étude sont estimés à 35 200 \$.

Écoflamme s'engage à rembourser le coût de l'étude si le projet est retenu.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Michel Paquette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser Écoflamme à réaliser le mandat d'étude de validation du procédé;
- ❖ De préparer un plan de financement et d'entreprendre la recherche de partenaires financiers.

04-09-166

Adoption du plan de formation pour le personnel de la MRCT et des municipalités en collaboration avec Emploi-Québec, pour l'année 2009.

À chaque année, la MRC de Témiscamingue et Emploi-Québec négocient un plan de formation du personnel de la MRCT et des municipalités locales dans le cadre de la Mesure de formation (financement à 50 % par Emploi-Québec des coûts de formations préautorisées).

Le plan de formation 2009-2010 a été déposé à Emploi-Québec le 30 mars 2009 et prévoit les formations suivantes :

- Eau potable;
- Développement local;
- Informatique/géomatique;
- Gestion des matières résiduelles;
- Travailleurs forestiers et gestionnaires des lots intramunicipaux;
- Évaluation foncière;
- Aménagement du territoire.

Les coûts totaux sont estimés à 30 341 \$.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Luc Bergeron
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le plan de formation 2009-2010 du personnel de la MRCT et des municipalités locales soumis à Emploi-Québec dans le cadre de la Mesure de formation;
- ❖ D'autoriser la MRC à signer, avec le Centre local d'emploi de Ville-Marie, l'entente de subvention dans le cadre de la Mesure de formation d'Emploi-Québec correspondant à 50 % du coût relié aux frais de formations approuvées par Emploi-Québec dans le cadre du plan de formation 2009-2010 de la MRCT;
- ❖ D'autoriser M. Jean-Pierre Charron, préfet de la MRC et M. Denis Clermont, directeur général, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents y afférents.

Projet de création d'un comité de réflexion et projet pilote sur l'avenir des zecs après 30 ans d'existence.

04-09-167

Contexte

Parmi les territoires fauniques (pourvoires, réserve faunique La Vérendrye, réserve écologique du lac Malakisis ainsi que les aires protégées et le projet de parc provincial en développement) la MRC de Témiscamingue compte 4 zecs (sur 63 au Québec) :

- Kipawa;
- Restigo;
- Dumoine;
- Maganasipi.

Les zecs occupent une superficie de 6 380 km² soit 33 % de la superficie totale de la MRCT. L'impact économique annuel est estimé à près de 4 M\$.

Caractéristique (MRCT)	ZEC	Pourvoirie	
		(1)	(2)
➤ Nombre de membres	3 560		
➤ Fréquentation : jours de pêche jours de chasse	64 060 25 370		
➤ Capacité d'hébergement nombre d'unités		1 847 318	351 55

(1) Sans droits exclusifs

(2) Avec droits exclusifs

Source : Société Faune et Parcs, 2002.

Évaluation de la fréquentation des chasseurs et pêcheurs dans la MRC de Témiscamingue en 1999													
Estimation du nombre de chasseurs et pêcheurs (Nombre de permis vendus)	Pourvoires				ZEC		Réserve faunique La Vérendrye		Territoire libre		Total		
	Avec droits exclusifs		Sans droits exclusifs		Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.	Total
	Rés.	Non-rés.	Rés.	Non-rés.									
Chasse à l'original	155	56	29	102	3 117	223	155	Nég.	4 400	580	7 856	961	8 817
Chasse à l'ours	Nég.	19	4	185	40	123	0	0	144	0	188	327	515
Chasse au petit gibier	Nég.	Nég.	Nég.	17	1 882	153	0	0	1 253	31	3 135	201	3 336
Pêche sportive ^(*)	63	627	869	2 552	3 113	2 873	1 827	260	13 830	8 559	19 702	14 871	34 573

Source : FAPAQ, 2000, données provisoires.

Rés. : Résident ou personne habitant dans la province de Québec.

Non-rés. : Non-résident ou personne habitant à l'extérieur de la province de Québec.

Nég. : Présence négligeable.

(*) : À titre indicatif.

Les zecs sont des infrastructures territoriales mises en place par le gouvernement du Québec en 1978 pour prendre la relève des clubs privés. La gestion est confiée à des organismes sans but lucratif, gérés par des administrateurs élus par leurs membres. Leur mandat concerne la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de l'exploitation, la conservation et l'aménagement de la faune.

L'autofinancement des opérations dans les zecs doit être assuré par les revenus provenant surtout de la vente des cartes de membres et des droits d'accès ainsi que la vente de forfaits de chasse et de pêche. Pour leur projet de développement, les zecs ont accès à des programmes d'aide financière, tel le Volet II (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier) géré par la MRCT.

Au Témiscamingue, tourisme-nature et plein air 4 saisons vont de pair!

Notre industrie touristique est en plein développement.

En plus des activités traditionnelles de chasse et de pêche, les zecs offrent un fort potentiel de développement pour des activités tels :

- Randonnée pédestre;
- Vélo;
- Motoneige et VTT;
- Canot-camping;
- Kayak, etc.

Ainsi, le Témiscamingue pourrait développer un réseau de services plein air, de sites, d'événements et de sentiers multiservices afin de se positionner avantageusement pour l'avenir et ainsi devenir une région plein air majeure au Québec.

Projet

Le comité administratif de la MRC, à sa session ordinaire du 8 avril 2009 recommande à la MRC les projets suivants :

- Formation d'un comité de réflexion sur l'avenir des zecs, comprenant les organismes du milieu dont les zecs, les pourvoiries, les chasseurs, pêcheurs, trappeurs, le ministère, les Premières Nations, la SDT Table tourisme – plein air, la Baie Gillies, la MRCT, Table GIR, Aventures Obikoba de Rémigny, Récré-eau des Quinze, etc.;
- Mettre en place un projet pilote en collaboration milieu/MRNF afin de mettre en application le Plan d'affaires issu du comité de réflexion...

La Table tourisme – plein air de la SDT est invitée à assurer le bon fonctionnement administratif du projet.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Sylvain Trudel
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la recommandation du comité administratif de la MRCT à sa session du 8 avril 2009 et mettre en œuvre les projets proposés concernant un comité de réflexion et un projet pilote sur l'avenir des zecs;
- ❖ De nommer à titre de représentant de la MRC au comité de réflexion M. Luc Lalonde, maire de Béarn, M. Maurice Rivard, maire de Notre-Dame-du-Nord et M. Philippe Barette, maire de Témiscaming.

La MRCT considère ce projet important et prioritaire, en vertu de son mandat d'aménagement et d'occupation dynamique du territoire.

Autorisation de mandat concernant le portrait de l'avenir des projets hydroélectriques au Témiscamingue, en partenariat avec les Premières Nations.

04-09-168

ABROGÉE

Voir résolution
n° 05-09-212
du 20 mai 2009

Depuis de nombreuses années, plusieurs projets ayant pour objectif la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles sont ralentis ou retardés dans leur cheminement en conséquence des droits ancestraux des Premières Nations. Exemples : industrie forestière, lots intramunicipaux, petite centrale hydroélectrique d'Angliers, projet Tabaret, etc.

Le Témiscamingue compte 4 communautés algonquines :

- Timiskaming First Nation (Notre-Dame-du-Nord);
- Wolf Lake;
- Eagle Village;
- Long Point (Winneway).

Le préfet propose de mandater un consultant, M. Pierre Brien, dans le but d'accompagner la MRCT et la SDT auprès des Premières Nations pour la conclusion d'un partenariat relativement au développement de l'économie et des emplois au Témiscamingue.

La première étape du travail, d'une durée d'environ 10 semaines, est estimée à 20 000 \$, répartis à parts égales MRCT/SDT.

Plus précisément, le mandat consiste à :

- Dresser un état de situation des projets de production hydroélectrique au Témiscamingue :

Situation – état d'avancement – évaluation et analyse des projets – conditions d'avancement, etc.
- Dégager les conditions de mise en place d'un partenariat entre les communautés algonquines et les communautés locales, pour le développement de l'économie et des emplois au Témiscamingue.

Il est proposé par M. Luc Bergeron
appuyé par M. Maurice Rivard
et résolu majoritairement

- ❖ De mandater M. Pierre Brien, consultant, dans le but d'accompagner la MRCT et la SDT auprès des Premières Nations pour la conclusion d'un partenariat relativement au développement de l'économie et des emplois au Témiscamingue;
- ❖ D'autoriser le financement de la première étape du travail au montant de 20 000 \$ partagés à parts égales entre la MRC et la SDT.

Enregistrement du vote :

	Nombre	Population
Pour	18	12 835
Contre	2	3 200

Madame et monsieur le conseiller de comté, Marie Lefebvre (Kipawa) et Philippe Barette (Témiscaming), votent contre l'adoption de la proposition et inscrivent leur dissidence.

Résolution adoptée

Valorisation de la biomasse forestière.

04-09-169

La ville de Témiscaming a adopté le 14 avril 2009 une résolution renouvelant à la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue son appui dans le dossier de biomasse forestière et lui demandant de réitérer auprès du ministre des Ressources naturelles et de la Faune la révision du programme d'attribution de la biomasse forestière afin de libérer 30 % du volume pour les petites et moyennes entreprises.

Le régime actuel favorise la grande entreprise. La CRÉ a refusé de s'impliquer dans la mise en place des critères d'attribution dans ces conditions.

Plus de 90 % du territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue appartient à l'État. Au Témiscamingue, 3 détenteurs de CAAF se partagent l'ensemble de la forêt publique en première transformation.

Le Témiscamingue est préoccupé par son développement économique et doit favoriser les opportunités de diversification. Les PME doivent pouvoir s'approvisionner en biomasse afin d'engendrer des retombées économiques dans les milieux névralgiques.

Il est proposé par M. Sylvain Trudel
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la ville de Témiscaming et intervenir auprès de la CRÉ afin qu'elle accentue sa démarche au ministre des Ressources naturelles et de la Faune concernant la révision de l'attribution de la biomasse forestière afin de favoriser plus particulièrement la PME.

04-09-170

Bilan de l'entente triennale de développement culturel 2006-2009 de la MRCT.

L'entente triennale avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine s'est terminée le 31 mars 2009. Les projets déposés et acceptés ont jusqu'au 31 décembre 2009 pour se réaliser. Une nouvelle entente triennale sera conclue à l'automne 2009.

Le budget annuel de 30 000 \$ se répartit à parts égales ministère/milieu (promoteur).

Liste des projets acceptés	Entente	Milieu (montant supplémentaire)	Total
Domaine Breen de St-Bruno-de-Guigues	10 000,00 \$	758,33 \$	10 758,33 \$
Classification et conservation d'une exposition de photos du Musée de la Gare à Témiscaming	8 000,00 \$	5 145,36 \$	13 145,36 \$
Souvenirs de voyages de Monseigneur Pelletier du Musée de Guérin (expo, document pédagogique + vidéo promotionnelle)	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$
Dépliant promotionnel d'achat d'œuvres d'artistes témiscamiens	351,72 \$	0,00 \$	351,72 \$
Confection de plans et devis pour une représentation de la gare d'antan du Musée de la Gare de Témiscaming	8 000,00 \$	13 107,62 \$	21 107,62 \$
Documentaire sur l'histoire et le procédé actuel et passé de la Meunerie Coopérative à Ville-Marie	1 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Recherche historique sur les tours à feu de l'organisme Récré-eau des Quinze	4 000,00 \$	0,00 \$	4 000,00 \$
Collaboration entre une professionnelle du théâtre (scénographie) et la troupe de théâtre de la Loutre	5 900,00 \$	10 970,75 \$	16 870,75 \$

Liste des projets acceptés	Entente	Milieu (montant supplémentaire)	Total
Réalisation d'une œuvre collective dans le cadre de l'ouverture de la BIAM avec l'artiste renommé Armand Vaillancourt	3 000,00 \$	3 924,18 \$	6 924,18 \$
Programmation culturelle jeune public durant la semaine de relâche – Théâtre du Rift	4 541,25 \$	7 566,35 \$	12 107,60 \$
Concours international de labour et exposition rurale – Artouche	900,00 \$	0,00 \$	900,00 \$
Animation Agora Parc du centenaire à Ville-Marie	10 960,00 \$	0,00 \$	10 960,00 \$
Inventaire patrimonial	10 000,00 \$	0,00 \$	10 000,00 \$
Installation de panneaux d'interprétation historiques extérieurs de certains attrait patrimoniaux à Latulipe-et-Gaboury	3 747,03 \$	0,00 \$	3 747,03 \$
Site Web de Mémoires des chemins d'eau	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$
Panneau interprétation et signalisation de la Grotte de Ville-Marie en collaboration avec l'Artouche	2 600,00 \$	0,00 \$	2 600,00 \$
Parc culturel – sculpture d'accueil – Atelier cent pressions	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$
Total	90 000,00 \$	41 972,59 \$	131 972,59 \$
Secteur Centre : 25 %			
Secteur Est : 4 %			
Secteur Nord : 10 %			
Secteur Sud : 17 %			
Organismes territoriaux: 44 %			

Il est proposé par M. Maurice Rivard
appuyé par M. Sylvain Trudel
et résolu unanimement

- ❖ Que le bilan 2006-2009 de l'entente triennale de développement culturel soit accepté et qu'une nouvelle entente soit négociée pour l'avenir.

04-09-171

Dossiers Forêt.

1) Usine Béarn.

Suivi à la demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour le rapatriement du bois du Témiscamingue (environ 70 000 m³) suite à la fermeture de l'usine Domtar à Malartic en 2006.

2) Usine Temlam.

Plan d'affaires en préparation (mai 2009) pour la relance de l'usine.

3) Nouveau régime forestier.

Dépôt imminent d'un Livre blanc par Québec (avant-projet de loi) ...

4) Projet ACCORD.

Aide financière annoncée en février 2009 de 256 750 \$ du gouvernement pour l'implantation de l'organisme Systèmes de construction – Innovations Solutions Applications (SCISA) visant la mise en œuvre du projet ACCORD, Systèmes de construction en bois en Abitibi-Témiscamingue.

Cette aide financière permettra l'embauche d'un directeur général, de supporter le fonctionnement de l'OSBL SCISA ainsi que d'avoir accès à de l'expertise technique pour le lancement de 5 travaux prioritaires à la mise en œuvre du créneau Systèmes de construction en bois.

Ces travaux permettront de documenter un modèle d'entreprise intégrée de systèmes de construction en bois et d'établir les paramètres d'une coentreprise ayant pour mission de constituer, de coordonner, de commercialiser et d'exporter l'offre intégrée.

04-09-172

Dossiers Agriculture.

Abattoir de Fugèreville.

Le promoteur est à compléter son Plan d'affaires.

04-09-173

Suivi des dossiers, éléments nouveaux, questions, s'il y a lieu.

- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie :

Dossier toujours à l'étape de réécriture au bureau régional; la version finale devrait prendre le chemin de Québec en début mai pour approbation prévue au plus tard en août 2009, sinon le dossier deviendra une question politique!

- 54 personnes du milieu municipal ont participé au GAMME du 18 avril 2009 à Latulipe-et-Gaboury sur le bilan des grands dossiers de la MRCT depuis les 3 dernières années ainsi que le suivi aux GAMME;
- Conférence de presse le 31 mars 2009 annonçant officiellement la démarche de l'élection du préfet au suffrage universel le 1^{er} novembre 2009 :

Une trentaine de personnes présentes dont 10 maires/maires, 4 directeurs généraux/directrices générales et adjoint/adjointe, 2 agents de développement et 5 médias locaux et régionaux.

- MRC-amie des aînés;
- Québec en Forme;
- Rapport d'activités et états financiers du Baladeur/transport collectif;
- Dans la perspective de mieux gérer l'économie et de resserrer les liens entre le monde rural et le monde urbain, Solidarité rurale du Québec organise le 4 juin 2009 une journée de réflexion où s'ensuivra une tournée des régions du Québec :

Parmi les pistes de réflexion, une loi-cadre proposée par la FQM sur l'occupation du territoire qui toucherait tous les ministères et chapeauterait toutes les lois et influencerait les décisions.

04-09-174

Rapports des représentants de la MRCT auprès des organismes, s'il y a lieu.

- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) :
 - ↳ BAPE – Mine Osisko à Malartic;
 - ↳ Projet de colloque à venir sur les mines à ciel ouvert.

- Transport adapté :
 - ↪ AGA le 29 avril 2009;
 - ↪ Présentation au conseil des maires du 20 mai 2009.
- Agence régionale de forêt privée :
 - ↪ Budget 2009 : 385 000 \$.
- Comité promotion touristique :
 - ↪ Journée de travail des intervenants touristiques le 30 avril 2009;
 - ↪ Lancement de la campagne promotionnelle touristique estivale 2009 en mai.
- Communication-Témiscamingue (Radio FM) :
 - ↪ Signal déficient à Laforce et à Rémigny.
- Conseil régional d'environnement (CREAT) :
 - ↪ Sondage régional sur l'environnement;
 - ↪ AGA le 13 juin au Témiscamingue jumelée à une visite des sites de revitalisation des berges.
- Domaine de la Baie Gillies :
 - ↪ Corvée le 2 mai;
 - ↪ La saison estivale s'annonce bien remplie.
- ZEC Kipawa :
 - ↪ Problématique des chemins forestiers. Le coût estimé pour l'été est de 300 000 \$. Cette problématique concerne également certaines municipalités, dont Rémigny.
- Corporation de développement de l'enseignement supérieur du Témiscamingue et suivi au projet de Station de recherche agroalimentaire à Notre-Dame-du-Nord :
 - ↪ Projet déposé aux programmes des infrastructures;
 - ↪ À concrétiser : l'achat d'un terrain pour le centre de recherche à Notre-Dame-du-Nord;
 - ↪ Projet de persévérance scolaire;
 - ↪ Appui à l'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda;
 - ↪ DEC Infirmière à La Sarre.
- Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue :
 - ↪ L'organisme est conférencier invité à un congrès international sur l'eau.

- Comité de sécurité publique (Sûreté du Québec) :
 - ↪ Formation des membres du comité;
 - ↪ Le comité de sécurité publique est un comité de recommandation;
 - ↪ À prévoir : un code d'éthique et un rapport annuel d'activités.

04-09-175

Prochaines réunions.

- CA : 13 mai 2009 à 17 h 00;
- Conseil des maires : 20 mai 2009 à 19 h 00.

04-09-176

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 21 h 50.

(Original signé)

(Original signé)

Jean-Pierre Charron, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

